

REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 mai 2014

Date de la convocation : 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze et le neuf mai à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Michel GEMO, Maire, à la salle de la mairie.

Présents : Mrs GEMO Michel - TEYSSIER Robert - BLACHIER Thierry- MAURE Pierre-Henri —

Mmes VIALLE Sabine – AMPLE Nadine — ENU Françoise

Excusés : WILLIOT Laurent (procuration à GEMO Michel)- SOUCHE Sylvain (procuration à MAURE Pierre-Henri) - DUMAIS Elodie (procuration à TEYSSIER Robert)- POINTET Nathalie (procuration à VIALLE Sabine)

Secrétaire de séance : VIALLE Sabine

A l'ouverture de la séance le maire sollicite les membres du conseil municipal pour l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour :

- Demande d'adhésion de Gluiras au SIVU SAIGC

Avis favorable à l'unanimité.

D/2014-045 Création emploi saisonnier pour gestion camping

En exercice :11; présents : 07; votants : 11 ; pour :11; contre : 0 ; abstention :0

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 3 – 2°,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement du personnel pour la gestion du camping municipal durant les mois de juillet et août

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE

Le recrutement d'un agent contractuel pour un accroissement saisonnier d'activité pour une période de deux mois allant du 1^{er} juillet au 31 août 2014 inclus.

Cet agent assurera des fonctions de régie et entretien du camping municipal à temps non- complet pour une durée hebdomadaire de service de 10 heures.

Sur nécessité de service, l'agent pourra être amené à effectuer des heures complémentaires.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 297

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

D/2014-046 Demande d'adhésion de Gluiras au SIVU SAIGC

En exercice :11; présents : 07; votants : 11 ; pour :11; contre : 0 ; abstention :0

Le Maire fait part de la volonté de la commune de Gluiras (Canton de Saint Pierreville) d'adhérer au Service Informatique du SIVU SAIGC, à partir de 2014.

Le Comité Syndical du SIVU SAIGC a proposé l'adhésion de cette nouvelle commune du canton de Saint Pierreville, secteur défini dans les statuts (article 7). Cette mairie devra s'acquitter de la participation annuelle telle qu'elle a été définie dans les statuts (article 6).

Chaque commune adhérente au SIVU doit maintenant approuver cette nouvelle adhésion, tel que le prévoit l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire propose d'accepter l'adhésion de la commune de Gluiras.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote l'adhésion de la commune de Gluiras au SIVU SAIGC.

REGISTRE DES DELIBERATIONS

D/2014-047 Délégués auprès du SIER

En exercice :11; présents :07 ; votants :11 ; pour :11 ; contre : 0 ; abstention :0

Le maire indique qu'un délégué titulaire et un délégué suppléant ont été nommés par délibération du 11 avril 2014 auprès du Syndicat Intercommunal Electrification Rurale (SIER).

Hors il s'avère qu'il convenait de nommer deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne les délégués auprès du SIER :

Titulaires : MAURE Pierre- Henri / GEMO Michel

Suppléants : TEYSSIER Robert / BLACHIER Thierry

D/2014-048 Commission communale des impôts directs

En exercice :11; présents :07 ; votants :11 ; pour :11 ; contre : 0 ; abstention :0

Le maire indique au conseil municipal qu'il convient de dresser une liste de 24 contribuables parmi lesquels la Directrice départementale des finances publiques désignera six commissaires titulaires et six commissaires suppléants afin d'instituer la commission communale des impôts directs (CCID), présidée par le maire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal dresse la liste suivante :

| | Commissaires titulaires | Commissaires suppléants |
|--|--|---|
| Taxe d'habitation (TH) | COYO Alain AMBERT Jean-René | CHANAL Sylvain ROUDIL Jean-Paul |
| Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB) | MERLAND Didier NICKLAUS Gilles | LUQUET Bernard VAN DER MEER Johan |
| Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties (TFNB) | CORNU Jean-Claude VOLLE Jean-Claude | NURY Jean-Claude BOULON Françoise |
| Contribution foncière des Entreprises (CFE) | VIALLE Lionel BLACHE Laurent | BLACHIER Alain BOREL Alain |
| Hors commune | MERCIER Yvon MOINS Claude | CHASTAGNIER Geneviève MICHEL Sylvain |
| Propriétaire de bois | BLACHE François CHANAL Yves | CHAMBONNET Bruno PHILIPPOT Jean-François |